



ECHEC AUX PARADIS FISCAUX

ANALYSE

SEPTEMBRE 2026

Justice fiscale et partis politiques québécois

Analyse des positions pendant la
campagne électorale de 2026

Présentation du collectif Échec aux paradis fiscaux

Fondé en 2010, le collectif Échec aux paradis fiscaux rassemble des organisations de la société civile québécoise issues des milieux syndical, communautaire, étudiant et économique, qui représentent ensemble près de 1,7 million de membres. Il œuvre à mettre fin à l'impunité fiscale des multinationales et à promouvoir une fiscalité plus équitable et efficace, au bénéfice de l'ensemble de la population.

Par ses recherches, ses interventions publiques et ses propositions, le collectif contribue à la lutte contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux. Il défend une meilleure contribution des grandes entreprises et des grandes fortunes au financement des services publics, ainsi que le renforcement des moyens dont dispose l'État pour faire respecter les règles fiscales.

Dans le cadre des élections québécoises de 2026, le présent rapport vise à éclairer le débat public en présentant les positions des partis sur ces enjeux. Il s'appuie sur leurs réponses à un questionnaire commun et sur l'examen de leurs programmes et documents officiels. Cette démarche permet de relever les engagements formulés et les aspects qui restent à préciser, sans établir de classement des partis ni recommander un choix électoral.

Recherche et rédaction

Émile Brassard, coordonnateur du collectif Échec aux paradis fiscaux

Pour joindre le Collectif

coordination.epf@gmail.com

<http://www.echecauxparadisfiscaux.ca>

1. Faits saillants

Trois partis ont répondu aux cinq questions du questionnaire. Osons Québec, le Parti communiste du Québec et Québec solidaire ont transmis leurs réponses en date du 21 septembre 2026. La Coalition avenir Québec a fourni une lettre présentant principalement son bilan, sans nouveaux engagements détaillés pour le prochain mandat.

Le renforcement du contrôle fiscal et de la transparence figure dans plusieurs propositions. Osons Québec, le Parti communiste du Québec et Québec solidaire proposent de renforcer les moyens de Revenu Québec. Le programme de 2026 du Parti vert prévoit également davantage de ressources pour les enquêtes fiscales. Osons Québec propose une publication, pays par pays, des impôts et des aides publiques des grands groupes. Québec solidaire souhaite notamment abaisser à 10 % le seuil d'inscription des bénéficiaires ultimes et vérifier les renseignements du registre.

Plusieurs partis souhaitent tenir compte des pratiques fiscales dans l'attribution de fonds publics, avec des modalités différentes. Osons Québec prévoit notamment le refus de certaines aides et des clauses de récupération. Le Parti québécois propose d'exclure des contrats et des subventions les entreprises enregistrées dans les paradis fiscaux. Québec solidaire et le Parti communiste affirment également vouloir tenir compte de la conduite fiscale des entreprises, mais les modalités restent à préciser.

Les propositions de financement des services publics reposent sur des choix fiscaux distincts. Osons Québec, le Parti communiste, le Parti vert et Québec solidaire proposent d'accroître la contribution des revenus élevés, des grandes fortunes ou des entreprises, selon des modalités propres à chacun. L'Équipe autonomiste, le Parti canadien et le Parti conservateur privilégient plutôt une réduction du fardeau fiscal accompagnée d'économies dans les dépenses publiques. Certaines propositions combinent toutefois des baisses d'impôt et des prélèvements ciblés.

Les redevances sur les ressources naturelles occupent aussi une place dans les propositions. Le Parti québécois souhaite augmenter les redevances sur l'eau, tandis que le Parti vert propose une hausse des redevances sur les ressources naturelles. Le Parti libéral prévoit de revoir le partage des redevances minières au bénéfice des collectivités locales. Climat Québec proposait également une hausse des redevances sur le lithium en 2023, sans confirmer cet engagement pour 2026.

Les engagements de coopération fiscale internationale prennent différentes formes. Osons Québec et Québec solidaire proposent de renforcer les échanges de renseignements entre administrations fiscales. Le Parti communiste inscrit ses propositions dans de nouveaux accords bilatéraux. Les accords fiscaux envisagés dans le Livre bleu du Parti québécois s'inscrivent, pour leur part, dans le scénario d'un Québec indépendant.

Table des matières

1. Faits saillants	3
2. Objet et prudences méthodologiques.....	5
2.1. Un questionnaire transmis à l'ensemble des partis.....	5
2.2. Une collecte documentaire sur les sites officiels.....	5
2.3. Interprétation des résultats	6
3. Dossiers par parti	6
3.1 Climat Québec - Équipe Martine Ouellet	6
3.2 Équipe autonomiste	7
3.3 Équipe Christine Fréchette - Coalition avenir Québec.....	8
3.4 Osons Québec.....	9
3.5 Parti canadien du Québec / Canadian Party of Québec	11
3.6 Parti communiste du Québec	12
3.7 Parti conservateur du Québec	13
3.8 Parti libéral du Québec / Quebec Liberal Party.....	15
3.9 Parti québécois	16
3.10 Parti vert du Québec / Green Party of Québec	17
3.11 Québec solidaire.....	18
3.12 Partis pour lesquels aucune position suffisamment précise n'a pu être établie	20
4. Limites de la recherche	20
5. Bibliographie	21
Annexe des réponses officielles des partis	22
Équipe Christine Fréchette – Coalition avenir Québec	22
Osons Québec.....	23
Parti communiste du Québec	25
Québec solidaire.....	26

2. Objet et prudenances méthodologiques

Le présent bilan porte sur les 21 partis politiques provinciaux autorisés par le Directeur général des élections du Québec au moment du lancement de la démarche. Depuis, le retrait de l'autorisation du Parti populaire du Québec a ramené à 20 le nombre de partis autorisés.

Pour documenter leurs positions, Échec aux paradis fiscaux a utilisé deux méthodes complémentaires : l'envoi d'un questionnaire commun et l'examen des documents accessibles sur les sites officiels des partis.

2.1. Un questionnaire transmis à l'ensemble des partis

Les 21 partis ont été invités à répondre aux mêmes cinq questions, avec une échéance fixée au 21 septembre 2026, à 17 h. Le bilan intègre les réponses consignées au dossier jusqu'à cette échéance. Osons Québec, le Parti communiste du Québec et Québec solidaire ont répondu à chacune des questions. La Coalition avenir Québec a transmis une lettre présentant principalement des mesures antérieures.

Le questionnaire portait sur les questions suivantes :

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?
2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?
3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?
4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?
5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

2.2. Une collecte documentaire sur les sites officiels

En parallèle, les sites officiels des partis ont été parcourus afin de repérer les programmes, plateformes, cadres financiers et autres documents pertinents pour ces cinq questions. La collecte principale a été réalisée les 11 et 12 septembre 2026. Des documents officiels complémentaires ont ensuite été examinés de manière ciblée pour préciser ou actualiser certains portraits, sans nouvelle collecte générale des sites. Les réponses au questionnaire reçues par la suite ont été intégrées au bilan.

Le parcours automatisé était soumis à des plafonds de navigation. Ces plafonds ont été atteints pour Bloc pot, la Coalition avenir Québec, le Parti vert du Québec et Québec solidaire. La collecte n'est donc pas exhaustive pour ces quatre partis, même si les principaux documents repérés ont été examinés.

2.3. Interprétation des résultats

Le bilan distingue les réponses transmises directement par les partis des positions tirées de leurs documents officiels. Les orientations générales sont distinguées des mesures accompagnées de mécanismes précis. De même, les positions historiques ne sont pas automatiquement présentées comme des engagements actuels.

Les estimations de revenus et les effets annoncés sont attribués aux partis et n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante. Enfin, lorsqu'aucun élément suffisamment précis n'a été repéré dans les réponses reçues ou les documents examinés, le bilan indique que les sources disponibles ne permettent pas d'établir la position du parti sur la question. Ces mentions décrivent les limites de l'information recueillie et ne présument pas que le parti n'a aucune position sur le sujet.

3. Dossiers par parti

3.1 Climat Québec - Équipe Martine Ouellet

Réponse au questionnaire

Aucune réponse substantielle du parti au questionnaire n'avait été reçue par courriel à la date limite.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Dans son programme adopté le 23 avril 2022, Climat Québec propose de rendre illégal l'évitement fiscal dans les paradis fiscaux et de s'assurer que les GAFA et les grandes entreprises paient des taxes et des impôts correspondant à leurs activités au Québec, sans détailler les mécanismes de mise en œuvre. L'introduction situe l'ensemble du programme dans le cadre d'un premier mandat d'un gouvernement de la République du Québec. Les sources examinées ne permettent pas de confirmer la reprise de ces propositions comme engagements électoraux en 2026.¹

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

¹ Climat Québec, « Programme du parti », Adopté au Congrès de fondation (Climat Québec, 23 avril 2022), p. 3, 22, <<https://shorturl.at/kZxfp>>.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Le programme de 2022 propose de collaborer avec les pays progressistes pour lutter contre les paradis fiscaux, afin de préserver les revenus nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique et à une meilleure redistribution de la richesse. Cette orientation figure dans le chapitre consacré au rôle international d'un Québec indépendant, sans mécanisme de coopération détaillé. Les sources examinées ne permettent pas de confirmer sa reprise comme engagement électoral en 2026.²

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Le programme adopté en 2022 présente l'équité fiscale comme un moyen de dégager des fonds pour la lutte contre le réchauffement climatique. Il y rattache ses propositions concernant les paradis fiscaux et l'imposition des GAFA et des grandes entreprises.³ Dans son mémoire de février 2023, Climat Québec recommande également d'augmenter les redevances sur le lithium afin d'assurer des retombées plus équitables pour la collectivité québécoise et les collectivités locales, sans préciser leur affectation aux services publics.⁴ Les sources examinées ne permettent pas de confirmer la reprise de ces propositions comme engagements électoraux en 2026.

3.2 Équipe autonomiste

Réponse au questionnaire

Aucune réponse substantielle du parti au questionnaire n'avait été reçue par courriel à la date limite.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Le Programme 2026 propose de « contrer l'évasion fiscale commise par le gouvernement et ses employés », sans expliquer les pratiques visées ni les moyens envisagés. Il ne précise pas de mesures contre l'évitement fiscal abusif ou le recours aux paradis fiscaux.⁵

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

² Ibid., 23-24.

³ Ibid., 22.

⁴ Martine Ouellet et Casandra Poitras, « Mettre fin au développement anarchique du lithium au Québec », Mémoire sur le projet de mine de lithium Baie James soumis au COMEX (Climat Québec, 27 février 2023), p. 9, <<https://bit.ly/4g3rphW>>.

⁵ Équipe Autonomiste, « Programme 2026 » (Équipe Autonomiste, 6 novembre 2025), p. 33, <<https://bit.ly/4qlsKnD>>.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Le programme préconise de mettre fin à la « culture des subventions aux entreprises » et aux tarifs énergétiques préférentiels accordés à certaines compagnies. Il ne prévoit toutefois pas de conditionner l'accès aux contrats ou aux aides publiques au respect de critères fiscaux.⁶

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Le Programme 2026, publié en novembre 2025, propose de réduire le fardeau fiscal des particuliers en diminuant la taille de l'État. Il évoque un impôt à taux unique, sans en préciser le taux ni les modalités. Parallèlement, il prévoit des prélèvements ciblés : une taxe sur la production de bitcoin, le maintien ou l'augmentation des tarifs sur le pétrole pour financer des solutions énergétiques de remplacement, ainsi qu'une taxe sur certains aliments considérés comme néfastes pour la santé afin de couvrir les coûts qu'ils occasionnent. Le programme apporte ainsi une réponse partielle sur le financement de dépenses publiques précises, mais ne présente pas de stratégie générale visant à accroître le financement des services publics par la justice fiscale.⁷

3.3 Équipe Christine Fréchette - Coalition avenir Québec

Réponse au questionnaire

L'Équipe Christine Fréchette - Coalition avenir Québec (CAQ) a transmis le 17 septembre 2026 une lettre présentant principalement un bilan des mesures qu'elle affirme avoir mises en place ou renforcées. Elle ne répond pas séparément aux cinq questions et ne présente pas de nouveaux engagements fiscaux détaillés pour le prochain mandat. Elle se dit néanmoins disposée à poursuivre le dialogue avec Échec aux paradis fiscaux et les partenaires concernés.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

La CAQ mentionne le renforcement et la mise en œuvre du Plan d'action pour assurer l'équité fiscale ainsi que le renforcement des règles anti-évitement concernant les fiducies. Elle présente ces interventions comme des réalisations antérieures, sans préciser dans sa lettre les modifications concernées.

⁶ Ibid., 14, 21.

⁷ Ibid., 21, 30, 33-34.

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

La CAQ cite l'adoption de la Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises ainsi que le renforcement des capacités d'inspection et d'enquête du Registraire des entreprises. Sanctionnée le 8 juin 2021 lors du premier mandat de la CAQ, cette loi prévoit notamment la déclaration des bénéficiaires ultimes, la transmission d'une pièce d'identité des administrateurs et des mesures visant à améliorer la fiabilité des renseignements du registre.⁸ La réponse de la CAQ au questionnaire ne précise toutefois pas les moyens supplémentaires accordés au Registraire ni de nouveaux engagements concernant les ressources de Revenu Québec.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

La réponse reçue ne traite pas précisément des pratiques fiscales à prendre en compte dans l'attribution de contrats, de subventions ou d'autres aides publiques.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

La réponse reçue ne formule pas de proposition précise de coopération avec le gouvernement fédéral ou les partenaires internationaux.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

La CAQ cite la « taxation des entreprises numériques étrangères » parmi ses réalisations, sans préciser la mesure visée, les revenus obtenus ou leur affectation. Cette formulation ne permet pas de déterminer si elle fait référence à la perception de la TVQ par certains fournisseurs étrangers. Cette obligation, toujours en vigueur, avait été annoncée dans le budget québécois de mars 2018, avant l'arrivée au pouvoir de la CAQ, et s'applique depuis janvier 2019.⁹ Elle concerne une taxe à la consommation, et non l'imposition des bénéfices des entreprises. La réponse de la CAQ ne présente aucun nouvel engagement précis reliant cette mesure au financement des services publics.

3.4 Osons Québec

Réponse au questionnaire

Le parti a transmis une réponse écrite au questionnaire le 11 septembre 2026. Les engagements présentés ci-dessous proviennent de cette réponse.

⁸ *Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises*, 2021, <<https://bit.ly/4ru1bt5>>.

⁹ Finance Québec, « Propositions législatives fédérales visant l'application de la TPS/TVH relativement à des fournitures par voie électronique », Bulletin d'information (Québec, 21 décembre 2020), p. 3, <https://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Bulletins/fr/BULFR_2020-15-f-b.pdf>.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Osons Québec propose de mieux identifier les propriétaires réels des entreprises, d'exiger la divulgation des montages fiscaux à risque et de renforcer la coordination entre administrations fiscales pour combattre le transfert artificiel de bénéfices. Le parti prévoit également des règles anti-évitement encadrant ses propres allègements fiscaux, notamment pour empêcher le fractionnement artificiel des entreprises et la conversion artificielle de salaires en dividendes.

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Le parti propose une équipe spécialisée à Revenu Québec et un renforcement des capacités de vérification et de recoupement des renseignements sur les bénéficiaires effectifs. Il s'engage également à établir un cadre légal de publication, pays par pays, des impôts et des aides publiques des grands groupes, distincts des déclarations confidentielles échangées entre administrations fiscales. Il prévoit enfin de renforcer la protection des lanceurs d'alerte dans les services publics.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Osons Québec entend tenir compte des pratiques fiscales dans l'attribution des contrats et des aides publiques. Pour les contrats, le parti propose de s'appuyer notamment sur l'attestation de Revenu Québec et de renforcer la transparence des bénéficiaires ultimes, des sous-traitants et des contrats. Pour les subventions et autres aides, il prévoit de refuser celles destinées aux structures qui déplacent artificiellement leurs bénéfices et d'inclure des clauses de récupération. Ces décisions reposeraient sur des critères publics, des faits établis et des procédures de contestation.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Le parti propose de renforcer la coordination entre Revenu Québec, l'Agence du revenu du Canada et les partenaires internationaux. Il souhaite mieux utiliser les échanges de renseignements fiscaux, notamment les déclarations pays par pays, pour cibler les vérifications des groupes multinationaux. Il entend agir sur les leviers québécois et négocier avec Ottawa les mesures nécessitant une action fédérale ou internationale.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Osons Québec propose un taux d'imposition québécois de 27,75 % sur la portion du revenu imposable individuel dépassant 500 000 \$, ainsi qu'un impôt minimum de remplacement renforcé lorsque le revenu économique rajusté dépasse un million de dollars. Le parti indique que les recettes contribueraient notamment au financement des services publics. Il prévoit d'estimer prudemment les revenus de lutte contre l'évitement fiscal à partir de cotisations finales ou d'un historique de recouvrement et de mesurer les gains liés aux dénonciations après encaissement et déduction des coûts.

3.5 Parti canadien du Québec / Canadian Party of Québec

Réponse au questionnaire

Aucune réponse substantielle du parti au questionnaire n'avait été reçue par courriel à la date limite.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Le cadre fiscal préliminaire d'août 2026 prévoit des revenus de 2,9 milliards de dollars sur la période 2027–2031 provenant de ce qu'il appelle la « fermeture d'échappatoires fiscales ». Les mesures décrites consistent à éliminer progressivement certains avantages fiscaux des particuliers, notamment l'exonération cumulative des gains en capital, la déduction pour options d'achat d'actions et des avantages associés aux fonds de travailleurs et aux actions accréditives. Il s'agit d'une réforme des avantages fiscaux. Or, le document ne précise pas de mécanisme visant directement l'évasion fiscale, l'évitement abusif ou les paradis fiscaux.¹⁰

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Le cadre propose une restructuration de Revenu Québec, à laquelle il attribue une cible d'économies récurrentes de 750 millions de dollars par année d'ici 2031. Il ne précise toutefois pas comment cette restructuration améliorerait le respect des règles fiscales ni quelles mesures renforceraient la transparence des entreprises.¹¹

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Le Parti canadien du Québec propose de réduire les impôts des particuliers et des sociétés. Pour compenser une partie des revenus perdus, il prévoit supprimer certains avantages fiscaux et réaliser des économies dans l'administration publique. Il compte également sur les revenus supplémentaires que générerait, selon ses projections, la croissance économique stimulée par les baisses d'impôt.

¹⁰ Parti canadien du Québec, « Cadre fiscal préliminaire chiffré : Réforme fiscale des particuliers et des sociétés sur quatre ans : Des taux plus bas. Une assiette élargie. Un bilan conservateur et publié de l'écart. », Document de travail (Parti canadien du Québec, août 2026), p. 2, 10, <<https://bit.ly/4h8WH7D>>.

¹¹ Ibid., 9.

Dans son scénario principal, le parti estime toutefois que ces compensations seraient insuffisantes : même après la prise en compte des revenus supplémentaires et des économies anticipés, les baisses d'impôt entraîneraient une perte nette de ressources budgétaires de 38 milliards de dollars au total entre 2027 et 2031. Ce montant ne tient pas compte de certaines mesures additionnelles présentées séparément dans le document. Le parti indique que chaque étape de sa réforme devrait être accompagnée d'un plan crédible pour protéger les services essentiels de santé, d'éducation et d'urgence. La suppression des avantages fiscaux servirait donc à compenser une partie du coût des baisses d'impôt, plutôt qu'à constituer une enveloppe supplémentaire expressément destinée aux services publics.¹²

3.6 Parti communiste du Québec

Réponse au questionnaire

Le Parti communiste du Québec a répondu aux cinq questions le 21 septembre 2026.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Le parti considère que l'évasion et l'évitement fiscaux s'inscrivent dans un problème plus large de concentration du pouvoir économique, social et politique entre les mains des grandes entreprises. Il propose de nationaliser des secteurs clés de l'économie et de les placer sous contrôle public et démocratique, ce qui empêcherait, selon lui, l'évasion fiscale dans ces secteurs. Il souhaite également interdire l'utilisation des paradis fiscaux, combattre l'évasion fiscale comme une activité criminelle et donner à l'État les moyens de repérer et de sanctionner les tentatives de se soustraire aux obligations fiscales.

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Le parti s'oppose à la réduction de la taille de l'État et considère que le manque de ressources de Revenu Québec limite sa capacité à lutter contre l'évasion fiscale. Il s'engage à lui fournir des effectifs à la hauteur de ses besoins et estime que les sommes engagées seraient rapidement récupérées grâce aux interventions réalisées. Au-delà des capacités de Revenu Québec, la réponse du parti ne développe pas de mesure distincte concernant la divulgation de renseignements par les entreprises.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Le parti souhaite réorienter l'aide publique vers les micro, petites et moyennes entreprises, tout en privilégiant la nationalisation des secteurs clés de l'économie. Si l'État investit dans de grands monopoles, il exige en contrepartie une participation de l'État au capital et un contrôle démocratique, afin que les fonds publics ne servent pas à absorber les pertes tout en laissant les profits au privé. Dans cette perspective, il affirme qu'il tiendrait compte

¹² Ibid., 2, 5, 11, 20.

des pratiques fiscales des entreprises collaborant avec l'État, sans détailler les critères fiscaux ni les procédures de vérification.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Le parti propose que le Québec et le Canada se retirent des accords de libre-échange, qu'il considère comme favorables aux grandes entreprises, et développent des accords bilatéraux mutuellement bénéfiques avec de nouveaux partenaires. Il souhaite que cette coopération permette d'exiger la production de déclarations de revenus au Québec et le paiement des obligations fiscales selon les accords conclus. Il préconise également des sanctions plus sévères contre l'évasion fiscale, y compris au criminel. La portée des obligations déclaratives et les modalités de cette coopération ne sont pas précisées.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Le parti souhaite que les entreprises fournissent la majorité des ressources budgétaires du Québec. Pour y parvenir, il propose d'augmenter significativement l'impôt sur les sociétés et de nationaliser des secteurs clés, notamment les ressources naturelles, la production à valeur ajoutée, la distribution et l'échange. Il entend utiliser les revenus ainsi obtenus pour étendre les services publics et répondre aux besoins de la population.

Il propose également une refonte de l'assiette fiscale afin de mettre davantage à contribution les grandes fortunes et de rendre la fiscalité plus progressive. Il demande enfin une « taxation à 100 % des gains en capitaux ».

3.7 Parti conservateur du Québec

Réponse au questionnaire

Le Parti conservateur a indiqué qu'il ne pourrait répondre au questionnaire, invoquant les ressources limitées de son équipe et le nombre de questionnaires reçus. Son portrait repose donc sur les documents officiels examinés.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Le parti présente les baisses d'impôt, notamment celles visant les sociétés, comme un moyen de réduire les incitations à l'évasion fiscale et au déplacement des bénéfices et de favoriser la déclaration de revenus au Québec. Ces effets sont anticipés par le parti. Les documents examinés ne présentent pas de mesure précise de contrôle ou de sanction visant l'évasion fiscale, l'évitement abusif ou le recours aux paradis fiscaux.¹³

¹³ Parti Conservateur du Québec, *Cadre financier 2026* (Parti Conservateur du Québec, 2026), p. 11, 17-20, <<https://bit.ly/46D9edu>>.

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Les documents examinés ne présentent pas de mesure précise pour renforcer le contrôle fiscal ou la transparence des entreprises. Le cadre financier inclut toutefois Revenu Québec dans le périmètre des scénarios de réduction des effectifs administratifs par non-remplacement de départs. Il ne précise pas les réductions qui toucheraient cet organisme ni leurs effets sur sa capacité de contrôle fiscal.¹⁴

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Le parti propose de réduire les subventions et les aides fiscales aux entreprises, notamment en fonction de leur efficacité économique. Les documents examinés ne précisent toutefois pas si les pratiques fiscales d'une entreprise constitueraient un critère d'accès aux contrats, aux subventions ou aux autres aides publiques.¹⁵

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Le parti privilégie des baisses d'impôt pour les particuliers et les sociétés, accompagnées d'une réduction des aides aux entreprises et des dépenses publiques. Il propose notamment d'éliminer progressivement la grande majorité des aides fiscales aux entreprises, tout en conservant certaines exceptions liées à leur efficacité ou à la culture. Son cadre financier évalue les économies associées à cette réduction à environ 11,8 milliards de dollars sur cinq ans.¹⁶

Le parti entend utiliser les économies dégagées pour financer des baisses d'impôt et rétablir l'équilibre budgétaire, tout en affirmant vouloir préserver les services publics. Il mise également sur des revenus supplémentaires provenant de la croissance économique anticipée. Les documents ne présentent donc pas la réduction des aides fiscales comme une enveloppe supplémentaire réservée aux services publics.¹⁷

¹⁴ Ibid., 50-51.

¹⁵ Ibid., 33-37.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid., 5-7 ; Parti Conservateur du Québec, « Le PCQ s'engage à faire un grand ménage dans les dépenses publiques, sans couper dans les services publics », Document technique (Parti Conservateur du Québec, 2026), p. 3-7, <<https://bit.ly/4hnfHOy>>.

3.8 Parti libéral du Québec / Quebec Liberal Party

Réponse au questionnaire

Aucune réponse substantielle du parti au questionnaire n'avait été reçue par courriel à la date limite.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Le PLQ propose de réviser le système de redevances minières afin que les collectivités locales reçoivent une plus grande part des richesses issues de leurs ressources, ainsi que de créer un fonds pour les collectivités minières. La page ne précise toutefois ni les montants attendus, ni si cette révision augmenterait les redevances totales, ni l'utilisation des sommes versées aux collectivités.

Plus largement, le parti propose des allègements fiscaux pour les PME, notamment une réduction graduelle du taux d'imposition présenté dans la page de 11,5 % à 10 % et une exemption de base au Fonds des services de santé. Il indique que ces allègements seraient financés par une révision des subventions aux grandes entreprises étrangères. Ces engagements décrivent une redistribution des aides et du fardeau fiscal entre entreprises, sans préciser comment elle procurerait des ressources supplémentaires aux services publics.¹⁸

¹⁸ Parti libéral du Québec, « Nos engagements », *Parti libéral du Québec*, <<https://plq.org/engagements/>>.

3.9 Parti québécois

Réponse au questionnaire

Le parti a accusé réception du questionnaire, mais aucune réponse substantielle n'avait été reçue par courriel à la date limite du 21 septembre 2026 à 17 h.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Le document « Écrire l'histoire : Projet national » affirme vouloir lutter contre l'évasion fiscale et l'optimisation abusive afin que chaque entreprise et citoyen paie sa juste part. Il propose notamment d'interdire l'achat de publicité par le gouvernement et les organismes paragouvernementaux sur les plateformes numériques qui pratiquent l'évitement fiscal, ainsi que de cesser les relations d'affaires, les contrats publics et les subventions avec les entreprises enregistrées dans les paradis fiscaux.¹⁹

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Les documents officiels examinés ne permettent pas de dégager une réponse suffisamment précise à cette question.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Le document « Écrire l'histoire » propose d'exclure des relations d'affaires avec l'État, des contrats publics et des subventions les entreprises enregistrées dans les paradis fiscaux. Il prévoit également un accompagnement et un soutien aux entreprises du programme « gazelles 2.0 », en échange de leur engagement à maintenir leur siège social au Québec et à y payer leurs impôts sans utiliser les paradis fiscaux. Le document ne détaille pas les modalités de vérification de ces conditions.²⁰

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Dans la perspective d'un Québec indépendant, le Livre bleu prévoit l'établissement d'accords fiscaux avec le Canada pour éviter la double imposition des personnes qui résident dans un pays et travaillent dans l'autre. Il prévoit également l'échange de renseignements fiscaux pour prévenir l'évitement fiscal. Cette proposition concerne les relations entre le Québec et le Canada après l'indépendance. Conséquemment, elle ne décrit pas une mesure de coopération à mettre en œuvre dans le cadre actuel.²¹

¹⁹ Parti Québécois, « Écrire l'histoire : Projet national » (Parti Québécois, 28 mai 2026), p. 21, 40, 42, <<https://rb.gy/c8mn6a>>.

²⁰ Ibid., 39-40.

²¹ Jocelyn Caron, « Livre bleu sur l'indépendance du Québec » (Parti Québécois, 22 juin 2026), p. 280, <<https://rb.gy/rqfal7>>.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Dans sa section consacrée aux finances publiques, le document « Écrire l'histoire » présente la lutte contre l'évasion fiscale et l'optimisation abusive comme un moyen de faire contribuer chaque entreprise et citoyen à sa juste part. Il propose également d'augmenter significativement les redevances sur l'utilisation de l'eau. Le document ne chiffre toutefois pas les revenus attendus de ces mesures et ne précise pas leur affectation aux services publics.²²

3.10 Parti vert du Québec / Green Party of Québec

Réponse au questionnaire

Aucune réponse substantielle du parti au questionnaire n'avait été reçue par courriel à la date limite.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Dans son programme de 2026, le Parti vert propose d'accroître les ressources consacrées aux enquêtes fiscales, de resserrer les règles contre les stratagèmes d'évitement fiscal et d'exiger davantage de transparence des grandes entreprises. Il souhaite également revoir les crédits d'impôt pour éliminer les mesures qui profitent surtout aux plus riches ou aux entreprises qui n'en ont pas besoin. Les modifications spécifiques aux règles fiscales et les ressources nécessaires ne sont toutefois pas détaillées.²³

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Le programme prévoit davantage de ressources pour les équipes d'enquête fiscale et des exigences accrues de transparence pour les grandes entreprises. Il ne précise toutefois ni les effectifs ou budgets envisagés, ni les renseignements que les entreprises devraient divulguer. Il propose aussi une déclaration de revenus unique administrée par le Québec, dans un objectif de simplification administrative et d'économies.²⁴

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Le programme propose de mettre fin aux subventions aux grandes entreprises qui n'apportent pas de bénéfices réels à la société. Il ne précise toutefois pas si les pratiques fiscales d'une entreprise constitueraient un critère d'accès aux contrats, aux subventions ou aux autres aides publiques.²⁵

²² Parti Québécois, « Écrire l'histoire : Projet national », 31, 42.

²³ Parti Vert du Québec, « Le nouveau plan vert : Programme 2026 » (Parti Vert du Québec, 3 septembre 2026), p. 38, <<https://rb.gy/fg7td8>>.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid., 28.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Le programme examiné ne présente pas de proposition précise de coopération avec le gouvernement fédéral ou les partenaires internationaux pour lutter contre l'évitement fiscal. La renégociation des accords commerciaux qu'il préconise vise principalement des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.²⁶

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Le programme de 2026 propose une fiscalité plus progressive, notamment par un impôt annuel sur les fortunes nettes de plus de 5 millions de dollars, l'imposition de la totalité des gains en capital des particuliers et l'augmentation du nombre de paliers d'imposition. Il propose également de porter à 35 % le taux provincial d'imposition des grandes entreprises.

Le parti prévoit une taxe annuelle de 1,5 % sur le capital des institutions financières. Selon ses estimations, elle rapporterait plus de 500 millions de dollars par année, destinés à financer la gratuité scolaire, de la garderie à l'université.²⁷

Plus largement, le programme relie explicitement les revenus attendus de ces mesures, de la lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, ainsi que de la hausse des redevances sur les ressources naturelles, au financement des services publics, du logement social, de la lutte contre la pauvreté et de la transition écologique. Il ne chiffre toutefois pas le rendement global de cet ensemble de propositions.²⁸

3.11 Québec solidaire

Réponse au questionnaire

Le parti a transmis une réponse officielle et substantielle aux cinq questions.

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Dans sa réponse actuelle, Québec solidaire propose de lutter contre l'évitement fiscal, les échappatoires fiscales et les paradis fiscaux. Il propose d'abaisser à 10 % le seuil d'inscription des bénéficiaires ultimes, de vérifier l'exactitude des renseignements du registre, de mettre graduellement fin aux investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'Investissement Québec dans les paradis fiscaux et de réévaluer les recommandations adoptées en 2017 pour produire un nouveau plan d'action.

²⁶ Ibid., 27.

²⁷ Ibid., 38.

²⁸ Ibid., 28, 38.

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Québec solidaire propose de bonifier les ressources et le personnel de l'unité spéciale de Revenu Québec chargée de lutter contre l'évitement fiscal. Le parti estime que les sommes récupérées seraient largement supérieures au coût des embauches.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Québec solidaire répond oui et propose de conditionner les contrats et les aides gouvernementales à des critères de responsabilité sociale, notamment fiscale. Il indique qu'un gouvernement solidaire déterminerait les modalités permettant de conditionner l'aide à une bonne conduite fiscale et à une meilleure transparence.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Québec solidaire propose le partage d'information entre les juridictions, notamment des déclarations pays par pays, et une collaboration avec le gouvernement du Canada et les autres pays afin que les renseignements nécessaires aux vérifications soient rapidement accessibles à Revenu Québec.

Le programme adopté en 2025 propose également une refondation du cadre financier international comprenant l'abolition du secret bancaire, l'interdiction des transactions avec les paradis fiscaux et une meilleure taxation des institutions financières.²⁹

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Québec solidaire propose de financer les services publics en augmentant la contribution des grandes fortunes, des revenus les plus élevés et des grandes entreprises. Le parti prévoit une taxe progressive sur la portion des fortunes dépassant 25 millions de dollars, dont il estime le rendement à 5 milliards de dollars. Il propose également de revoir les paliers d'imposition : selon sa réponse, 90 % des Québécois paieraient 70 \$ de moins en impôt par année, tandis que la contribution accrue des 10 % les plus riches rapporterait plus de 2,2 milliards de dollars. La période à laquelle correspondent ces deux rendements n'est pas précisée. Le parti mentionne enfin une taxe sur les GAFAM et l'« inclusion du gain en capital », sans préciser dans cette réponse le taux d'inclusion envisagé.

Le programme adopté en 2025 propose de financer les services publics en éliminant les privilèges fiscaux accordés à certaines grandes entreprises et aux plus riches. Il prévoit un régime fiscal réellement progressif, applicable à tous les revenus, y compris ceux provenant du capital.³⁰

²⁹ Québec Solidaire, « Le programme de Québec Solidaire : Adopté par le congrès de 2025 » (Québec Solidaire, 13 mai 2026), p. 14-15, <<https://bit.ly/4zjn41y>>.

³⁰ Ibid., 37.

3.12 Partis pour lesquels aucune position suffisamment précise n'a pu être établie

À la date limite du 21 septembre 2026, aucune réponse de fond au questionnaire n'avait été reçue des partis ci-dessous. Les documents officiels accessibles et examinés ne permettaient pas non plus de dégager une position suffisamment précise sur l'une ou l'autre des cinq questions étudiées :

- Bloc pot ;
- Démocratie directe ;
- Parti accès propriété et équité – Équipe Québec debout ;
- Parti culinaire du Québec ;
- Parti libertarien du Québec ;
- Parti marxiste-léniniste du Québec ;
- Parti nul ;
- Parti populaire du Québec ;
- Présence Québec ;
- Québec innovant.

4. Limites de la recherche

La collecte Web et le tri des documents comportent des limites. La structure des sites, leur profondeur et la stabilité des pages variaient d'un parti à l'autre. Les plafonds de navigation mentionnés dans la méthodologie ont également limité l'exploration de quatre sites. Certains contenus pertinents ont donc pu échapper à la collecte ou être écartés lors du tri et de l'analyse.

Nous avons cherché à réduire ces risques en examinant les documents officiels repérés, en vérifiant les passages retenus et en les confrontant aux cinq questions du questionnaire. Cette démarche vise une présentation rigoureuse et comparable des positions des partis, sans prétendre à l'exhaustivité. Lorsqu'aucune position suffisamment précise n'a été relevée, nous l'indiquons dans le bilan. Cette mention décrit les résultats de notre recherche et ne signifie pas que le parti n'a aucune position sur la question.

Enfin, les réponses reçues au questionnaire et les documents officiels présentent les positions et les estimations des partis. Le rapport en propose une synthèse descriptive, mais ne constitue pas une évaluation indépendante de la faisabilité des mesures, de leurs coûts ou de leurs effets annoncés.

5. Bibliographie

- Caron, Jocelyn. « Livre bleu sur l'indépendance du Québec ». Parti Québécois, 22 juin 2026. <<https://rb.gy/rqfal7>>.
- Climat Québec. « Programme du parti ». Adopté au Congrès de fondation. Climat Québec, 23 avril 2022. <<https://shorturl.at/kZxfp>>.
- Équipe Autonomiste. « Programme 2026 ». Équipe Autonomiste, 6 novembre 2025. <<https://bit.ly/4qlsKnD>>.
- Finance Québec. « Propositions législatives fédérales visant l'application de la TPS/TVH relativement à des fournitures par voie électronique ». Bulletin d'information. Québec, 21 décembre 2020. <https://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Bulletins/fr/BULFR_2020-15-f-b.pdf>.
- Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises*, 2021. <<https://bit.ly/4ru1bt5>>.
- Ouellet, Martine et Casandra Poitras. « Mettre fin au développement anarchique du lithium au Québec ». Mémoire sur le projet de mine de lithium Baie James soumis au COMEX. Climat Québec, 27 février 2023. <<https://bit.ly/4g3rphW>>.
- Parti canadien du Québec. « Cadre fiscal préliminaire chiffré : Réforme fiscale des particuliers et des sociétés sur quatre ans : Des taux plus bas. Une assiette élargie. Un bilan conservateur et publié de l'écart. » Document de travail. Parti canadien du Québec, août 2026. <<https://bit.ly/4h8WH7D>>.
- Parti Conservateur du Québec. « Le PCQ s'engage à faire un grand ménage dans les dépenses publiques, sans couper dans les services publics ». Document technique. Parti Conservateur du Québec, 2026. <<https://bit.ly/4hnfHOy>>.
- . *Cadre financier 2026*. Parti Conservateur du Québec, 2026. <<https://bit.ly/46D9edu>>.
- Parti libéral du Québec. « Nos engagements ». *Parti libéral du Québec*. <<https://plq.org/engagements/>>.
- Parti Québécois. « Écrire l'histoire : Projet national ». Parti Québécois, 28 mai 2026. <<https://rb.gy/c8mn6a>>.
- Parti Vert du Québec. « Le nouveau plan vert : Programme 2026 ». Parti Vert du Québec, 3 septembre 2026. <<https://rb.gy/fg7td8>>.
- Québec Solidaire. « Le programme de Québec Solidaire : Adopté par le congrès de 2025 ». Québec Solidaire, 13 mai 2026. <<https://bit.ly/4zjn41y>>.

Annexe des réponses officielles des partis

Cette annexe reproduit les réponses et communications officielles reçues en lien avec le questionnaire d'Échec aux paradis fiscaux, présentées par ordre alphabétique des partis. Nous avons exclu les accusés de réception ainsi que les réponses n'exposant pas des positions sur les questions étudiées.

Les textes sont reproduits sans analyse ni correction de fond ou de langue. La mise en page et les espaces ont été harmonisés. Les anciens messages cités, les noms des individus, les coordonnées de courriel et les éléments techniques ou promotionnels des signatures ont été retirés.

Équipe Christine Fréchette – Coalition avenir Québec

Monsieur Brassard,

Nous vous remercions de nous avoir fait parvenir vos questions et de votre intérêt quant à nos engagements envers la justice fiscale et la lutte aux paradis fiscaux. Notre Coalition a toujours cru à l'équité et la justice fiscale pour tous les Québécois et nous tenons à souligner l'immense travail de votre organisation pour sensibiliser les décideurs et la population à ces enjeux.

L'importance accordée par notre Coalition à ces questions nous a amené à mettre en place différentes mesures pour lutter contre l'évitement fiscal et garantir la justice fiscale pour tous. Entre autre, nous avons :

- Renforcement et mise en oeuvre du Plan d'action pour assurer l'équité fiscale ;
- Taxation des entreprises numériques étrangères ;
- Adoption de la Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises ;
- Renforcement des capacités d'inspection et d'enquête du Registraire des entreprises ;
- Le renforcement des règles anti-évitement concernant les fiducies ;

Évidemment, nous sommes conscients que du travail reste à faire pour mettre fin à ce fléau et garantir un système fiscal juste pour tous les Québécois. La question est d'autant plus d'actualité que le Québec fait face à des défis inédits et qu'une grande pression s'exerce sur les capacités du gouvernement à agir. Il nous fera donc plaisir de poursuivre le dialogue avec vous et tous nos partenaires concernés dans le cadre d'un prochain mandat.

Veuillez agréer, Monsieur Brassard, l'expression de nos sentiments distingués,

Équipe Christine Fréchette

Bonjour Monsieur Brassard,

Merci de donner aux formations politiques l'occasion de préciser leurs engagements.

Pour Osons Québec, la justice fiscale repose sur un principe : soutenir le travail et l'investissement productif, tout en empêchant que la dissimulation de revenus et les montages abusifs permettent d'échapper à une juste contribution au financement collectif.

Voici nos réponses à vos cinq questions.

1. Quelles mesures proposons-nous contre l'évasion fiscale, l'évitement abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Nous renforcerons la lutte contre le transfert artificiel de bénéfices et les montages fiscaux abusifs par une meilleure identification des propriétaires réels des entreprises, la divulgation des montages à risque et une coordination accrue avec les administrations fiscales partenaires. Notre programme prévoit expressément ces mesures.

Nous appliquerons également des règles anti-évitement à nos propres allègements fiscaux : consolidation des sociétés associées pour empêcher le fractionnement artificiel d'une entreprise, maintien de l'imposition personnelle des dividendes et encadrement de la conversion artificielle d'un salaire en dividendes. Les mesures destinées aux petites entreprises actives ne deviendront pas des abris pour les revenus de placement.

2. Comment renforcer Revenu Québec et la transparence des entreprises ?

Notre programme prévoit une équipe spécialisée à Revenu Québec et une meilleure exploitation des données sur les bénéficiaires effectifs. Nous renforcerons les capacités de vérification et de recoupement des renseignements plutôt que de multiplier les formalités sans utilité. Le Québec dispose déjà d'obligations de déclaration des bénéficiaires ultimes : notre engagement est d'en faire un outil plus efficace de contrôle fiscal.

Nous établirons également un cadre légal de publication, pays par pays, des impôts et des aides publiques des grands groupes. Cette transparence publique sera distincte des déclarations confidentielles échangées entre administrations fiscales. Nos mesures de protection des lanceurs d'alerte dans les services publics renforceront aussi la confidentialité, l'accompagnement et la protection contre les représailles.

3. Tiendrons-nous compte des pratiques fiscales avant d'accorder un contrat ou une aide publique ?

Oui. L'accès à l'argent public doit s'accompagner d'exigences de transparence et d'intégrité fiscale.

Pour les contrats publics, nous nous appuierons sur les mécanismes de conformité existants, notamment l'attestation de Revenu Québec, et renforcerons la transparence des bénéficiaires ultimes, des sous-traitants et des contrats.

Pour les subventions et autres aides, notre programme prévoit explicitement le refus d'aide aux structures qui déplacent artificiellement leurs bénéfices, ainsi que des clauses

de récupération. L'aide devra correspondre à des investissements, des emplois ou une capacité productive vérifiables. Les décisions reposeront sur des critères publics, des faits établis et des procédures permettant de les contester, plutôt que sur une simple allégation ou la seule présence d'activités à l'étranger.

4. Quelle coopération avec Ottawa et les partenaires internationaux ?

Nous renforcerons la coordination de Revenu Québec avec l'Agence du revenu du Canada et les partenaires internationaux pour détecter les transferts artificiels de bénéfices et les structures opaques. Cette coopération figure dans notre programme.

Nous donnerons priorité à l'utilisation effective des échanges de renseignements fiscaux, notamment des déclarations pays par pays, pour mieux cibler les vérifications des groupes multinationaux. Ces mécanismes existent déjà : l'enjeu est d'en tirer pleinement parti et d'améliorer la coopération nécessaire à leur utilisation.

Notre approche sera d'agir sur les leviers québécois tout en négociant avec Ottawa les mesures qui nécessitent une action fédérale ou internationale.

5. Comment faire contribuer davantage la justice fiscale au financement des services publics ?

Notre pacte d'équité fiscale demande une contribution accrue aux revenus très élevés. Il prévoit notamment un palier québécois de 27,75 % sur la portion du revenu imposable individuel dépassant 500 000 \$, ainsi qu'un impôt minimum de remplacement renforcé lorsque le revenu économique rajusté dépasse un million de dollars. Il vise aussi à limiter les avantages provenant de transformations artificielles entre différentes formes de revenu.

Les recettes fiscales ainsi obtenues contribueront au financement collectif, notamment des services publics, tout en maintenant notre soutien au travail et aux petites entreprises actives.

Nous appliquerons une règle de prudence : une somme potentiellement récupérable n'est pas une somme déjà disponible. Les revenus de lutte contre l'évitement seront établis à partir de cotisations finales ou d'un historique prudent de recouvrement. Les gains liés aux dénonciations seront mesurés après encaissement et déduction des coûts. Nous ne présenterons donc pas des milliards hypothétiques provenant des paradis fiscaux comme une garantie de financement.

Notre ligne est claire : encourager ceux qui travaillent et investissent, faire contribuer équitablement les revenus élevés, combattre les montages abusifs et rendre compte de l'utilisation de chaque dollar public.

Merci pour votre démarche et pour votre contribution au débat public.

Cordialement,

Parti communiste du Québec

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous le questionnaire dûment rempli par le Parti communiste du Québec.

Au plaisir,

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Le véritable problème est moins l'évitement fiscal que le pouvoir absolu des monopoles et des grandes entreprises sur notre vie économique, sociale et politique. Nous appelons donc, par les luttes populaires, démocratiques et syndicales, à faire un travail de sape contre ces monopoles et faire fléchir leur pouvoir. C'est pourquoi nous luttons pour un vaste chantier de nationalisations de sorte que les secteurs-clés de notre économie soient extraits des féodalités économiques et placés sous contrôle public et démocratique – donc sans possibilité d'évasion fiscale.

Néanmoins, nous estimons que l'évasion fiscale doit être combattue et reconnue comme une activité criminelle. Nous devons rendre illégale l'utilisation des paradis fiscaux et nous donner les moyens de faire la chasse à toute tentative de se dérober à ses obligations fiscales.

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Nous sommes contre le dogme de la « réduction de la taille de l'État ». À notre avis, un des problèmes principaux en matière d'évasion fiscale demeure le manque de moyens au sein de Revenu Québec. En général, il semble que s'en prendre aux fonctionnaires demeure une solution populiste à la mode. Or, ces derniers jouent un rôle structurant et fondamental dont l'utilité, malheureusement, se manifeste lors de leur absence. Il en est de même en matière de fiscalité : Revenu Québec manque cruellement de ressources pour faire la chasse à l'évasion fiscale. Nous nous engageons à fournir cette institution en effectifs à la hauteur de ses besoins. L'argent ainsi engagé sera non seulement rapidement récupéré, mais une telle mesure contribuerait à asséner un coup de plus contre le pouvoir des monopoles, des grandes fortunes et leur sentiment d'impunité.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Notre Parti lutte pour la nationalisation des secteurs-clés de l'économie. D'ailleurs, la plupart d'entre eux sont déjà grassement subventionnés directement ou indirectement (les 15 milliards distribués par la CAQ aux monopoles privés en font état). Ainsi, plutôt que d'octroyer des fonds publics aux grandes entreprises, celles qui sont le plus à même de s'adonner à l'évasion fiscale, nous nous concentrerons à aider les micro, petites et moyennes entreprises qui jouent un rôle important dans notre tissu économique et industriel. S'il faut investir dans des grands monopoles, ce sera moyennant une prise de participation étatique et un contrôle démocratique. Il n'est pas question pour nous de

socialiser les pertes pour mieux privatiser les profits. Les profits étant gérés de façon publique, il va de soi que nous tiendrons compte des pratiques fiscales des entreprises qui collaborent avec l'État.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Le Québec et le Canada devraient d'emblée se retirer des accords de libre-échange qui ne sont autre que des constitutions taillées sur mesure pour les grandes entreprises. Au lieu de s'intégrer et de s'assujettir à l'économie états-unienne avec les connaissances que l'on connaît présentement, nous devrions chercher d'autres partenaires à travers le monde et sceller des accords bilatéraux mutuellement bénéfiques.

Avec ces nouveaux partenaires, nous devrions nous doter des moyens pour exiger de toute personne morale et physique la production de sa déclaration de revenus au Québec sans exception. Selon les accords bilatéraux consentis, les citoyens devront payer les charges fiscales qui leur incombent. Autrement dit, nous nous donnerons les moyens de faire la chasse à l'évasion fiscale et la punirons beaucoup plus sévèrement (y compris au criminel).

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Présentement, seulement 14,7 milliards de dollars sur les 156,5 milliards de dollars du budget du Québec proviennent directement des impôts aux entreprises, soit 8,5 %. Nous souhaitons renverser la vapeur de sorte que la majorité du budget du Québec provienne des entreprises en augmentant significativement l'impôt sur les sociétés, puis en nationalisant les secteurs-clés de l'économie (ressources naturelles, production à valeur ajoutée, distribution et échange). L'argent ainsi perçu permettrait d'étendre nos services publics et satisfaire les besoins de la population.

Nous appelons également à une refonte de l'assiette fiscale de sorte que celle-ci mette à contribution les grandes fortunes et soit réellement progressive. Nous luttons pour la taxation à 100 % des gains en capitaux.

Québec solidaire

Bonjour,

J'espère que vous allez bien.

Je vous écris au nom de Québec solidaire, en réponse à la demande d'engagement que vous nous avez fait parvenir.

Voici les réponses de Québec solidaire à vos questions :

1. Quelles mesures votre parti propose-t-il pour lutter contre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal abusif et le recours aux paradis fiscaux ?

Un gouvernement solidaire prévoit de lutter fermement contre l'évitement fiscal, les échappatoires fiscales et les paradis fiscaux.

Québec solidaire propose depuis longtemps d'élargir le Registre des bénéficiaires ultimes afin d'obliger les entreprises à inscrire les bénéficiaires de 10 % des entreprises. Actuellement, ce seuil est à 25 %, ce qui limite le nombre d'entreprises déclarées et limite la lutte contre l'évasion fiscale. L'exactitude des renseignements du registre devrait aussi être vérifiée.

De plus, un gouvernement solidaire s'assurera que l'État québécois montre l'exemple, en exigeant que les institutions financières du Québec, notamment la Caisse de dépôt et placement du Québec et Investissement Québec, mettent graduellement fin à leurs investissements dans les paradis fiscaux.

Enfin, l'Assemblée nationale a adopté en 2017 de nombreuses recommandations pour lutter contre l'évasion fiscale qui n'ont fait l'objet d'aucun suivi. Un gouvernement solidaire réévaluera et mettra à l'ensemble de ces recommandations afin de produire un nouveau plan d'action.

2. Que propose votre parti pour aider Revenu Québec à mieux faire respecter les règles fiscales et pour rendre les entreprises plus transparentes ?

Un gouvernement solidaire bonifiera les ressources et le personnel de l'unité spéciale de Revenu Québec pour lutter contre l'évitement fiscal. Il s'agit d'une mesure profitable pour le Québec, car les sommes récupérées seront largement supérieures au coût d'embauche.

3. Votre parti tiendrait-il compte des pratiques fiscales d'une entreprise avant de lui accorder un contrat, une subvention ou une autre aide publique ? Si oui, comment ?

Oui. Québec solidaire est favorable à l'imposition de critères de responsabilité sociale, notamment sur le plan environnemental et fiscal, comme condition d'obtention des contrats et des aides gouvernementales. Un gouvernement solidaire évaluera la meilleure façon de procéder afin de rendre cette aide conditionnelle à une bonne conduite fiscale et à une meilleure transparence, afin de dissuader le recours aux paradis fiscaux et d'éviter la complicité de l'État québécois en la matière.

4. Que devrait faire le Québec, avec le gouvernement fédéral et ses partenaires internationaux, pour mieux lutter contre l'évitement fiscal ?

Le partage de l'information entre les différentes juridictions est l'une des clés de la lutte contre les paradis fiscaux, notamment en ce qui concerne le partage des déclarations pays par pays. Un gouvernement solidaire collaborera avec le gouvernement du Canada et les autres pays afin que les informations nécessaires aux vérifications soient rapidement accessibles à Revenu Québec.

5. Que propose votre parti pour que la justice fiscale contribue davantage au financement des services publics ?

Afin d'assurer une distribution plus équitable de la richesse et le financement approprié de nos services publics, un gouvernement solidaire instaurera une taxe progressive sur la part des grandes fortunes excédant 25 millions de dollars, ce qui rapportera 5 milliards de dollars à l'État québécois.

Un gouvernement solidaire révisera également les paliers d'imposition pour les particuliers afin d'augmenter la contribution des plus riches ainsi que de protéger les travailleuses et travailleurs et la classe moyenne. 90 % des Québécois paieront chaque année 70\$ de moins en impôts, alors que les 10 % les plus riches seront mis davantage à contribution, ce qui rapportera plus de 2,2 milliards de dollars dans les coffres du Québec.

Enfin, un gouvernement solidaire prévoit différentes mesures visant les grandes entreprises, notamment une taxe sur les GAFAM et l'inclusion du gain en capital, afin de bonifier les revenus de l'État et renforcer nos services publics.

Le cadre financier de Québec solidaire est disponible en ligne, et nous vous invitons à consulter la calculatrice solidaire afin de vérifier l'impact des mesures fiscales d'un gouvernement solidaire sur vos revenus..

J'espère que cela répond à vos attentes.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions, des commentaires ou d'autres demandes d'engagement à nous faire parvenir.

Et merci pour votre mobilisation continue dans la lutte contre les paradis fiscaux !

Passez une excellente journée,